

DES VOLCANS ET DES hommes
LETTRE DU PARC NATUREL REGIONAL DES
VOLCANS D'AUVERGNE n° 25 - Eté 2012



EN PRÉSERVANT SA SANTÉ
ET L'ENVIRONNEMENT

Les pesticides, c'est pas automatique...

Dans le cadre des actions du groupe Phyt'auvergne, la FREDON Auvergne a mis en place en 2011 la charte d'entretien des espaces publics. Trente et une communes, dont cinq adhérentes du Parc*, l'ont déjà signée. Les particuliers peuvent aussi s'engager en choisissant les jardineries ayant signé la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement". En effet, les jardiniers amateurs utilisent plus de la moitié des quantités de molécules phytosanitaires appliquées en zones non agricoles.

Pour les accompagner, huit jardineries de la région se sont engagées en 2012 dans cette charte.

Elles s'engagent à disposer, dans leur surface de vente, d'outils et de solutions pour aider à se passer de produits chimiques, comme les pesticides, au jardin.

Des fiches techniques sur des thèmes variés (compostage, entretien de la pelouse, paillage, désherbage des allées, bonne utilisation des produits phytosanitaires...) sont disponibles gratuitement dans les points de vente signataires.

La qualité de l'eau est l'affaire de tous... Ensemble, réduisons les pesticides !

Pour connaître la liste des jardineries et pour plus d'infos : www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr

* La Bourboule (63), Murat (15), Murat-le-Quaire (63), Volvic (63) et Saint-Nectaire (63)